

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/141
12 novembre 2001

(01-5742)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES

Déclaration distribuée par S.E. M. Conrad Sayers
Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et des échanges commerciaux

Ma délégation et moi-même souhaitons nous joindre aux autres délégations pour remercier le gouvernement et le peuple du Qatar pour l'accueil très chaleureux et amical qu'ils nous ont réservé ainsi qu'à toutes les autres délégations rassemblées ici au cours des deux derniers jours, en cette occasion que je qualifierais d'historique.

Je dis historique parce que cette réunion a lieu à un moment où la communauté internationale se pose de nombreuses questions sur ce que doit signifier le développement pour la communauté internationale au XXI^e siècle, en particulier pour les petites économies et les petits États insulaires en développement tels que Saint-Vincent-et-les Grenadines. L'accession de la Chine continentale et de Taiwan est une réalisation remarquable dont l'OMC peut être fière.

Il ne faut pas considérer que le succès de Doha, auquel les États Membres ont fait allusion, dépend du lancement d'un nouveau cycle. Saint-Vincent-et-les Grenadines sont plutôt d'avis que le succès de Doha se mesurera au niveau des compromis qui seront atteints et aux terrains d'entente qui seront ou ne seront pas trouvés dans des domaines tels que l'agriculture, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), les questions de Singapour et l'appel à un renforcement des dispositions relatives au traitement spécial et différencié.

C'est sous cet angle que nous avons examiné le projet de déclaration et, à dire vrai, nous y avons trouvé d'importantes lacunes: je n'en citerai que quelques-unes puisque nombre d'entre elles ont déjà été mentionnées par d'autres Membres, notamment au sein du Groupe des pays ACP, dont Saint-Vincent-et-les Grenadines font partie.

Dans le domaine de l'agriculture, nous avons vu peu de chose qui puisse nous apporter la sécurité nécessaire pour investir davantage que ce soit dans les produits traditionnels ou dans les produits à valeur ajoutée. L'absence de toute référence aux préférences commerciales, qui intéressent plus de 78 Membres qui sont TOUS des petites économies ou des petits États en développement insulaires et des pays moins avancés, est, pour parler franchement, assez navrante. Le fait qu'il ne soit même pas fait allusion à un début de reconnaissance des petits États comme le mien confère à ce texte sur l'agriculture une valeur sur le plan du développement qui est, à nos yeux, inférieure à celle du texte qui avait été produit à Seattle.

Au sujet des services, un autre moteur de développement essentiel pour Saint-Vincent-et-les Grenadines, nous devons tous rechercher une libéralisation beaucoup plus poussée. Nos priorités sont le tourisme et les services financiers et de télécommunication. Le mouvement des personnes physiques reste pour nous une priorité et le projet de texte et, en fait, les négociations concernant ce domaine nous intéressent particulièrement.

Les Caraïbes sont l'une des régions du monde où le taux d'infection par le HIV est le plus élevé et nous devons donc adopter une déclaration claire, ferme et sans équivoque sur la propriété intellectuelle et l'accès à des médicaments d'un prix abordable pour tous et interpréter avec souplesse l'Accord sur les ADPIC. Cela serait conforme aux programmes nationaux des pays Membres et aux actions internationales et régionales. Nous avons rarement l'occasion de modifier le cours de l'histoire de l'humanité; or, une telle occasion se présente maintenant à nous et il ne faut pas la laisser passer.

Les Caraïbes sont une région qui a une tradition de bonne gestion de l'environnement, compte tenu en particulier de notre caractère insulaire et de notre forte dépendance à l'égard du tourisme. Mais nous ne pensons pas que l'inclusion de disciplines multilatérales dans ce domaine soit vraiment dans notre intérêt. Nous pensons en revanche que compte tenu de l'échec retentissant du Protocole de Kyoto et dans un monde qui est de plus en plus fragile et menacé par la surexploitation des ressources non renouvelables, un "programme d'étude" se justifie.

Je suis certain que beaucoup d'entre nous ici présents reconnaîtront le caractère hautement louable des initiatives lancées par l'OMC pour appuyer les mesures de renforcement des capacités visant à aider les pays les moins avancés et les petits États insulaires vulnérables, ainsi que les petites économies.

Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que Doha nous offre l'occasion, en dépit de nos préoccupations et de nos intérêts variés et divergents sur de nombreux points, de trouver des solutions acceptables dans un esprit de compromis et de s'appuyer sur le principe du consensus, pour améliorer le bien-être général de nos peuples, en faisant ainsi en sorte que la mondialisation profite à tous les Membres, et en particulier à ceux qui sont pauvres, vulnérables et marginalisés.

La demande de dérogation présentée conjointement à l'OMC par les pays ACP et l'Union européenne à propos de l'Accord de Cotonou a moisi dans un abîme d'incertitude au cours des 20 derniers mois, tandis que notre économie subissait régulièrement les contrecoups de restrictions internes et de brusques changements externes, qui sont maintenant accentués par les conséquences des événements du 11 septembre. Aussi craignons-nous que cette question qui, comme vous le savez, est d'une importance vitale pour la survie économique des nombreux pays défavorisés, pays pauvres et pays moins avancés du Groupe ACP, reste sans réponse en raison de l'indifférence de quelques-uns. Je m'empresse d'ajouter cependant que nous approuvons et soutenons l'intention exprimée par les pays d'Amérique centrale, plus précisément l'Équateur, le Honduras et le Panama, de faire avancer le processus, ainsi que l'aide apportée par nos partenaires européens pour sortir de cette situation intenable. Peut-être n'y a-t-il pas de signe plus fort pour montrer que, finalement, nous commençons à être sensibles aux préoccupations des autres que de faire preuve de bonne volonté en acceptant d'accorder la dérogation pour Cotonou.

Saint-Vincent-et-les Grenadines admettent que les propositions de certains États Membres qui souhaiteraient lancer un nouveau cycle portant sur plusieurs domaines nouveaux peuvent présenter beaucoup d'intérêt si on les envisage sous l'angle de leurs propres besoins économiques. Mais dans notre cas, comme vous ne l'ignorez pas, nous ne sommes toujours pas en mesure, plus de cinq ans après avoir signé les Accords du Cycle d'Uruguay, de mettre en œuvre efficacement la plupart des obligations que nous avons souscrites. Ajouter de nouvelles obligations à celles que nous avons déjà contractées et auxquelles nous n'avons pas la possibilité de faire véritablement face ne nous serait d'aucune utilité, ni à nous, ni à l'OMC.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur soutien à un système commercial multilatéral moderne, fondé sur des règles, et fermement ancré sur le principe de la participation démocratique par voie de consensus; un système englobant tous les pays qui ont la volonté de se conformer aux règles et qui tiennent compte des conditions particulières et du niveau de développement économique de chaque pays.

Il est difficile, à ce stade, de voir dans le lancement d'un nouveau cycle le moyen de sortir de la crise générale que connaît l'économie mondiale sans repenser fondamentalement le futur programme du système commercial multilatéral.

Pour conclure, je tiens à préciser que nous sommes prêts à coopérer avec tous les Membres pour convenir d'un programme d'une portée suffisamment large pour répondre aux aspirations collectives de tous les Membres, avec suffisamment de profondeur pour stimuler une croissance et un développement soutenus des économies et des marchés financiers du monde entier et suffisamment de prudence pour offrir des modalités concrètes d'intégration des petits pays, y compris ceux qui, comme Saint-Vincent-et-les Grenadines, ont des économies fragiles orientées vers l'agriculture et les services.
